
Renvoi au ministre de la Guerre de l'annonce des dons patriotiques en effets d'habillement offerts par la société populaire de Voitron, district de Grenoble, pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au ministre de la Guerre de l'annonce des dons patriotiques en effets d'habillement offerts par la société populaire de Voitron, district de Grenoble, pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 622;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36825_t2_0622_0000_12

Fichier pdf généré le 15/05/2023

dont ils bénissent les travaux : ils l'invitent à ne pas quitter son poste avant que le dernier ennemi de la patrie ne soit détruit (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

9

Le citoyen Prost, représentant du peuple dans les départemens de la Côte-d'Or, Haute-Saône et Jura, annonce qu'il a rassemblé 1,381 marcs 13 gros 7 grains d'argenterie, dont 623 marcs 3 onces 4 gros ont été déposés à la commission départementale; 581 marcs 7 onces un gros, à l'administration de district; et 177 marcs 3 onces 21 gros, à la municipalité. Il propose des mesures de sûreté (3).

Insertion par extrait au bulletin (4); renvoyé au comité de salut public.

[Dole, 6 niv. II] (5)

« Citoyen président,

Dans une contrée où le fanatisme a son culte et ses hôtels privilégiés tu seras surpris qu'on ait pu rassembler la quantité de 1 381 marcs 13 gros 7 grains d'argenterie de culte, dont tant de déposée :

| | m. | o. | gr. |
|--|-------|----|-----|
| à la Commission départementale | 623 | 3 | 4 |
| à l'administration du district | 581 | 7 | 1 |
| à la municipalité | 177 | 3 | 2 |
| | 1 381 | 13 | 7 |

Il seroit bien important que le Comité de salut public donnât des ordres pour l'enlèvement de ce petit trésor; car je ne le crois pas en sûreté dans une ville où le peuple soupire après le son des cloches et de l'angélus, où le peuple sépare le dimanche, les boutiques fermées et où le jour de décade est absolument ignoré.

C'est dans le Jura plus qu'ailleurs que l'on aura besoin d'une armée révolutionnaire pour obtenir par la terreur ce que la raison ne peut inspirer.

L'administration de sûreté du Jura voulant faire sa cour au peuple et aux prêtres avoit accordé un nombre considérable de secours (sic) ce qui tendoit à faire pulmuler (sic) partout la horde des prêtres, qu'ils avoient conservés pour (un) faubourg de Dole un oratoire des ci-devant capucins enclos dans le surplus du terrain vendu à un particulier. J'ai fait estimer le local et les matériaux par deux experts nommés par l'administration du district et j'ai adjugé ce petit nid de superstition à charge de le démolir au propriétaire du surplus de la capucinière, les fers et grillages réservés pour la République. Les prêtres ont agi sourdement pour soulever ce faubourg qui a un des plus beaux chemins de la République dans tous les temps pour se rendre au temple du culte qui peut contenir 10 000

âmes. J'en serai probablement quitte pour quelques dénonciations.

J'attendrai avec empressement les ordres que je recevrai sur l'argenterie pour nous en débarasser. On n'a pas encore osé toucher aux saintes chasubles danematiques (sic), dais et autres ornemens qui valent des sommes immenses. Deux cents hommes et deux pièces de canons pour la recherche des grains pièces de canons de la loi du maximum et faire trouver encore quelques milliers de divines mitrailles nous seroient bien nécessaires. S. et F.»

PROST.

10

La société populaire de Voiron, district de Grenoble, annonce à la Convention nationale que, dans cette commune, mille chemises viennent d'être confectionnées; qu'elle n'attend que les ordres du ministre pour les envoyer aux défenseurs de la patrie, avec des bas, souliers, culottes, chapeaux, sacs et guêtres : ... elle a déjà envoyé 150 liv. en écus, et cent marcs d'argent, provenant des dépouilles de son église, devenue aujourd'hui le temple de la Raison (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2); renvoyé au ministre de la guerre.

11

Les officiers municipaux de la commune de Tricot, district de Breteuil, annoncent qu'ils envoient à la Convention nationale 414 chemises et autres objets provenans des dons des citoyens et citoyennes de cette commune, pour les défenseurs de la Patrie, lors de la fête qui a été célébrée pour la reprise de Toulon, aux cris mille fois répétés de vive la République! vive la Convention nationale! (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

12

Le conseil-général de la commune, le comité de surveillance et la société populaire de la Bassée, département du Nord, témoignent à la Convention leur haine pour les prêtres, vrais suppôts des tyrans couronnés. Nous sommes philosophes, disent-ils, et comme nous ne voulons pour guides que les lois de la nature et les vôtres, nous avons consacré à la Raison et à la Vérité le lieu naguères destiné à la superstition et au mensonge. Nous avons envoyé à la Monnoie de Lille les saints de notre commune; ils ont produit 78 marcs d'argent, seize marcs trois onces de vermeil, et quatre gros et demi d'or : que n'étoient-ils plus lourds! Nous avons de plus envoyé huit cloches pesant 15.200 livres (5).

1. J. univ., p. 459.
2. J. univ., p. 459.
3. J. univ., p. 459.
4. J. univ., p. 459.
5. J. univ., p. 459.

1. J. univ., p. 459.
2. J. univ., p. 459.
3. J. univ., p. 459.
4. J. univ., p. 459.
5. J. univ., p. 459.